

rendre compte des travaux exécutés dans la ville. Il s'était vivement intéressé, pendant les séjours qu'il avait faits à Lyon en 1799, en 1800 et en 1802, aux différents projets d'embellissements qui étaient en cours d'exécution.

Il parcourt la presqu'île Perrache, passe aux Broteaux, traverse le pont Morand, visite de nouveau le quai Saint-Clair, va sur le quai de la rive gauche de la Saône au nord de la Feuillée, et rentre à l'archevêché par le quai de la Baleine.

Sur ce second trajet apparaissent les deux grandes entreprises de Perrache et de Morand : l'extension de la ville au sud entre les deux fleuves, et à l'est sur la rive gauche du Rhône.

La question de l'île Moignat, passionna pendant quarante ans, les esprits. L'idée que cette île pourrait servir à l'agrandissement de la ville, si on comblait le canal peu profond par lequel le Rhône s'unissait une première fois à la Saône vers l'abbaye d'Ainay (1), apparaît en 1740 dans une délibération du Consulat. Le projet prend corps et se développe. Après s'être arrêté à la conquête d'une partie de l'île Moignat qui aurait été jointe à la ville par la suppression du canal comblé, il conçoit deux digues allant se rejoindre par un angle vers la Mulatière, réglant au Rhône et à la Saône leurs parcours, fixant leur point de jonction, et permettant d'ajouter à la ville non seulement l'île Moignat mais une grande étendue de marais et de graviers. Vous assistez à la genèse de cette remarquable entreprise, en examinant : le premier plan teinté fourni par Perrache ; le plan

---

(1) *Archives*, BB, 305.

Le remblai du bras du Rhône est fait en 1765.